

# Seine-Saint-Denis : les collectivités à l'épreuve du pass sanitaire

A compter de ce lundi, une partie des agents des services publics seront soumis à l'obligation de présenter un pass sanitaire pour accéder à leur lieu de travail au contact du public. A défaut, ils seront suspendus. Une éventualité que les collectivités du département espèrent éviter.



Le Blanc-Mesnil, juillet. Les agents officiant dans les piscines vont devoir présenter un pass sanitaire à compter de ce lundi. LP/Carole Sterlé

Par Hélène Haus

Le 29 août 2021 à 20h26

Cela fait déjà plusieurs semaines que les collectivités se préparent à son déploiement. [À compter de ce lundi 30 août et jusqu'au 15 novembre](#), une partie des agents territoriaux vont désormais devoir présenter un pass sanitaire à leurs employeurs. La mesure, détaillée dans une note de la Direction générale des collectivités locales, concerne les personnes « intervenant dans les établissements et services soumis à l'obligation de présentation d'un pass sanitaire, lorsque leur activité se déroule dans les espaces et aux heures où ils sont accessibles au public », sauf pour les personnes

réalisant des « interventions d'urgence ».

Ainsi, un agent officiant dans une médiathèque ou une piscine aux horaires d'accueil des visiteurs devra se doter d'un pass valide pour travailler. S'il n'a pas reçu deux doses de vaccin contre le Covid-19, il devra présenter un test négatif datant de moins de 72 heures.

« Sur nos 3 500 agents, outre ceux soumis à l'obligation vaccinale, entre 200 et 250 personnes vont devoir désormais présenter un pass sanitaire », détaille Katy Bontinck, maire adjointe (Génération.s) à la santé, à Saint-Denis. Ce n'est pas rien en termes de volume. Environ 120 d'entre eux travaillent dans des équipements sportifs. »

L'entrée en application de la mesure suscite quelques inquiétudes sur la commune. « Certaines personnes ont spontanément présenté un certificat de vaccination aux ressources humaines. Mais pour celles qui ne sont pas vaccinées, cela va être compliqué de vérifier tous les trois jours leur pass. On va donc continuer à faire de la pédagogie pour les inciter à se faire vacciner », souligne l'élue.

## De la pédagogie et des créneaux de vaccination réservés

La municipalité a réservé des créneaux spécifiques au Stade de France pour la vaccination de ses agents, qui ont pu s'y rendre sur leur temps de travail. « On veut tout faire pour éviter des suspensions de contrat, mais on ne sera pas laxiste pour autant, prévient Katy Bontinck. On proposera donc aux agents qui n'ont pas de pass de poser quelques jours de congés. »

Si l'employé n'a pas la possibilité de poser des vacances, la Direction générale des collectivités locales rappelle qu'il doit être suspendu « le jour même », ce qui entraîne alors l'arrêt du versement de sa rémunération. Au bout de trois jours, il doit être convoqué par son employeur, qui peut éventuellement examiner avec lui les « possibilités » de l'affecter « sur un autre emploi relevant de son grade, et non-soumis à l'obligation de pass sanitaire, au regard des besoins de service » ou « envisager le cas échéant le recours au télétravail si les missions le permettent. »

---

### À lire aussi Pass sanitaire obligatoire : ce que risquent les salariés à partir de lundi

---

« On a proposé à nos quelques agents qui ne sont pas vaccinés de se positionner sur des postes, où ils ne sont pas en relation avec le public », détaille de son côté Jean-Michel Genestier, le maire (SE) du Raincy, qui ne compte que 170 employés. « Je n'ai pas senti de tension particulière autour du pass, plutôt de la compréhension », estime

l'édile, dont le directeur général adjoint a envoyé trois courriers à l'ensemble des employés, depuis le mois de juin, pour les inciter à se faire vacciner.

## Préavis de grève à Drancy

« Cela fait plusieurs mois qu'on fait de la pédagogie sur la vaccination auprès des agents. Je suis donc plutôt confiant sur la mise en place du dispositif », estime également Stéphane Troussel, le président (PS) du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, pour qui la vaccination obligatoire — qu'il rebaptise « vaccination pour tous » — aurait pu éviter ce genre de situation.

« On a tout fait pour que la mesure soit acceptée de la meilleure manière possible, mais ce qu'il se passe est tout de même inédit, on y verra donc plus clair dans la semaine », décrit de son côté Samia Sehouane, vice-présidente en charge des ressources humaines au territoire Est Ensemble qui recouvre neuf communes du département et regroupe 1 300 employés. La collectivité a rencontré les syndicats pour aborder le sujet avec eux, a également alerté ses agents par courrier et réservé des créneaux de vaccination pour eux sur leur temps de travail.

À Drancy, [le syndicat CGT](#) a de son côté [déposé un préavis de grève](#) dès la fin du mois de juillet allant jusqu'au 30 septembre pour dénoncer l'instauration de ce pass sanitaire, estimant qu'il ne respectait pas le droit du travail. « Pour l'instant, il n'y a pas encore eu de débrayage, mais on sait que ça va bloquer chez certains employés, car on commence à être contactés par des personnes qui ne sont pas vaccinées », relate Henri Tamar, secrétaire fédéral du syndicat CGT à la mairie de Drancy. Contactée ce dimanche, la maire de la commune n'a pas répondu à nos sollicitations.

---

### Dans la rubrique Seine-Saint-Denis

[Pass sanitaire suspendu dans les centres commerciaux : après les Yvelines et l'Essonne, bientôt Paris ?](#)

[Saint-Denis : le directeur de cabinet de Mathieu Hanotin démis de ses fonctions](#)

Abonnés [«Avec ou sans papiers, je reste» : le casse-tête de l'asile pour les Afghans déjà déboutés](#)

 [VOIR LES COMMENTAIRES](#)

---

## Les plus lus, Seine-Saint-Denis

« On est dans un grand délire... L'édile antiracisme du maire de Montfermeil révolta les médecins »

<b>«On est dans un grand délire» : l'édito antivaccin du maire de Montfermeil révolte les médecins</b>	<b>1</b>
<b>Saint-Denis : le directeur de cabinet de Mathieu Hanotin démis de ses fonctions</b>	<b>2</b>
<b>Gagny : le trentenaire, soupçonné d'avoir tué son fils de 7 ans, a succombé à ses blessures</b>	<b>3</b>
<b>En Seine-Saint-Denis, cinq recours déposés contre le pass sanitaire dans les centres commerciaux</b>	<b>4</b>
<b>Un an après, Sophie Dias pleure toujours son père, mort au Stade de France</b>	<b>5</b>

## Seine-Saint-Denis

---

Abonnés **«Avec ou sans papiers, je reste» : le casse-tête de l'asile pour les Afghans déjà déboutés**

**Pass sanitaire suspendu dans les centres commerciaux : après les Yvelines et l'Essonne, bientôt Paris ?**

Abonnés **«On est dans un grand délire» : l'édito antivaccin du maire de Montfermeil révolte les médecins**

**Saint-Denis : le directeur de cabinet de Mathieu Hanotin démis de ses fonctions**